



Elections professionnelles : L'effet domino

L'effet domino est une réaction en chaîne qui peut se produire lorsqu'un changement mineur provoque un changement comparable à proximité, qui provoquera un autre changement similaire, et ainsi de suite au cours d'une séquence linéaire. C'est exactement l'enjeu de ces élections professionnelles.

Les élections ont lieu établissement par établissement, ce n'est pas pour autant une élection strictement locale. Avec la loi de 2008 et les ordonnances Macron ce vote va avoir des conséquences à tous les niveaux de la négociation collective :

- **Au niveau national**
 - L'enjeu est le nombre de conseillers prud'hommes et la défense des salariés (il n'y a plus d'élection spécifique prud'homale mais désignation selon la représentativité) ;
 - sur cette même base sont désignés les administrateurs salariés des groupes de protection sociale dont Humanis Malakoff Médéric ;
 - L'enjeu est l'influence que l'on aura sur la négociation en cours avec le MEDEF et le gouvernement (retraite, formation continue, assurance chômage...)
- **Au niveau de la branche** (Métallurgie),
 - l'enjeu est le poids que l'on aura sur la négociation de la nouvelle convention collective Métallurgie. L'IUMM (fédération de la métallurgie du MEDEF) cherche par exemple à imposer le « salaire au poste ».
- **Au niveau du groupe Thales**, l'enjeu est de peser
 - Sur la négociation des accords groupe ;
 - sur la gestion du CIE (la gestion des séjours vacances des enfants / adultes) ;
 - sur le conseil d'administration (CA) Thales (il y a des représentants des salariés au CA)
 - sur le comité européen,
 - sur le Comité Groupe.
- **Au niveau de l'entreprise LAS France**, l'enjeu est la capacité à influencer la stratégie de l'entreprise,
 - sur l'emploi (sous-traitance ou effectif propre) ;
 - sur les investissements pour préparer l'avenir ;
 - sur les négociations des accords sociétés.
- **Au niveau de l'établissement Rungis / Toulouse**, l'enjeu est d'améliorer les sujets comme :
 - la qualité de vie au travail (QVT) ;
 - l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
 - la formation (le taux de formation se dégrade à partir de 45 ans) ;
 - la qualité et la provenance des produits du restaurant d'entreprise ;
 - les activités sociales culturelles (ASC, activité du CE), etc.

Pour se déterminer, c'est l'ensemble de ces éléments qu'il faudra prendre en compte. Chaque vote comptera.

La CGT se bat sur l'ensemble de ces thématiques dans un projet cohérent ou l'entreprise doit servir ses salariés dans un souci de préservation de l'emploi local, des rémunérations et du développement de la capacité industrielle interne (compétences et qualifications des salariés).

Elections professionnelles du **25-26 septembre 2019** | Rungis-Toulouse

Si vous avez manqué un tract, l'ensemble de nos publications se trouve sur les présentoirs au niveau des ascenseurs dans l'Atrium du Genève et au niveau de la cafeteria dans le bâtiment Onyx de Toulouse.
